



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11177
3 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 JANVIER 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM D'ISRAEL AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre adressée au Secrétaire général le 19 décembre 1973 (A/9469-S/11163), j'ai l'honneur de déclarer ce qui suit :

Ma lettre traitant, entre autres, de l'entière liberté de mouvement et d'action dont continuaient de jouir les organisations terroristes et leurs dirigeants en territoire libanais, et en particulier le chef du "Front populaire pour la libération de la Palestine", le tristement célèbre George Habash, qui porte la responsabilité de nombreux assassinats.

J'appelle ici votre attention sur le fait que ladite organisation d'assassins a déclaré le 31 décembre à Beyrouth être l'auteur de la honteuse tentative d'assassinat perpétrée contre M. Joseph Edward Sieff le 30 décembre 1973 à Londres, au cours de laquelle M. Sieff a été grièvement blessé.

La déclaration du FPLP, faite dans la capitale du Liban, a été rapportée par la BBC le 31 décembre 1973 dans les termes suivants :

"Le 'Front populaire pour la libération de la Palestine' a annoncé qu'il avait essayé de tuer M. Sieff. Un porte-parole du 'Front' à Beyrouth a déclaré au représentant de la BBC au Moyen-Orient que Sieff avait été désigné comme victime parce qu'il joue un rôle important dans le mouvement sionniste mondial."

Le même jour, Reuters rapportait de Beyrouth :

"Le 'Front populaire pour la libération de la Palestine' a annoncé qu'il avait donné l'ordre dimanche soir de chercher à assassiner M. Joseph Edward Sieff pour l'appui qu'il apporte à Israël.

L'organisation terroriste a revendiqué la responsabilité de l'attentat de Londres dans une déclaration comportant cinq paragraphes, rendue publique par un porte-parole à Beyrouth, et disant notamment 'Un de nos héroïques combattants' s'est introduit chez M. Sieff et a tiré sur lui."

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent par intérim
d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Jacob DORON
